

jeunesse, il se tenait, pour écrire et pour parler, dans une espèce de boîte, qui ne permettait nulle déviation au corps, et qui ne laissait passer que sa tête et ses bras.

“ Le lieutenant général de la police; Sartine, avait un faible incroyable pour les belles perruques bien frisées, bien poudrées, etc. La collection de ses perruques, tant *in-folio*, qu'*in-quarto*, *in douze*, grand et petit format, les unes plus carrées que les autres, se montait à soixante ou quatre-vingt pièces, du plus bel échantillon et du meilleur faiseur. ”

“ On disait autrefois à Paris de M. des Iveteaux, rapporte Vigneul-Marville, qu'il se chaussait comme les autres se coiffent, et qu'il se coiffait comme les autres, se chaussent, parce qu'il portait des souliers de castor et des calottes de maroquin, les calottes de satin étant alors les seules qui fussent d'usage, celles du cuir n'étant devenues à la mode que depuis.

“ Comme il s'imaginait que la vie champêtre est la plus heureuse de toutes les vies, et qu'il voulait être heureux, il s'habilla en berger, et prenant l'air d'un *pastor fido* avec sa dame, la houlette à la main, la panetière au côté, le chapeau de paille doublé de satin couleur de rose sur la tête, il conduisait paisiblement, le long des allées de son jardin, ses troupeaux imaginaires, leur disait des chansonnettes et les gardait du loup. ”

Le célèbre sculpteur florentin Donatello (mort en 1466) avait l'habitude de mettre son argent dans un panier attaché au mur de sa chambre. Ses ouvriers et ses amis y puisaient à discrétion.

Beethoven n'eut jamais ni femme ni maîtresse ; mais il avait, en revanche, deux goûts impérieux : celui des déménagements et de la promenade. A peine installé dans un appartement, il y trouvait quelque défaut, et s'occupait immédiatement d'en chercher un autre. Tous les jours, après son dîner, malgré la pluie, le vent, la grêle, il fallait qu'il sortît et fît à pied une longue et fatigante promenade.

“ Les philosophes sont naturellement curieux ; mais jamais philosophe n'a poussé la curiosité aussi loin que M. de la Condamine. Voulant examiner de près, et par ses yeux, tous les mouvements d'un homme dans le supplice, il assista à l'exécution de Damien, assassin du feu roi Louis XV, il s'introduisit dans l'enceinte où était le criminel, et où les bourreaux seuls avaient droit d'entrer. Des gardes ayant voulu le faire sortir, le bourreau de Paris, qui le connaissait, leur dit : “ Laissez, laissez monsieur tranquille, c'est un amateur. ” Quand il allait voir quelques-uns de ses amis, il employait le temps de sa visite à toucher tout ce qui était dans son appartement, à fouiller dans toutes les armoires et les tiroirs. Se trouvant à Chanteloup, dans le cabinet de M. de Choiseul, au moment où on apportait ses lettres, ce ministre s'absenta et resta quelques instants dans la chambre voisine de son cabinet. M. de la Condamine s'assit tranquillement, ouvrit les lettres qui étaient sur la table, et qui traitaient sans doute des intérêts les plus secrets des différents États de l'Europe. M. de Choiseul s'écria en rentrant : “ Eh ! monsieur, que faites-vous ? vous ouvrez mes lettres ?—Ah ! ah ! ce n'est rien, reprit l'indiscret académicien, je voyais s'il n'y avait pas de nouvelles de Paris. On assure que M. de la

Condamine était l'homme le plus questionneur et le plus curieux de son siècle. ”

“ Claude, dit Suétone, avait un goût très-vif pour le jeu, et il fit de cet art le sujet d'un livre. Il jouait même en voyage, ses voitures et ses tables étaient faites de manière que le mouvement ne troublât pas le jeu. ”

Louis XIII, qui avait proscrit les jeux de hasard à la cour, avait pour les échecs un goût tellement prononcé, qu'il y jouait même en carrosse. Les pièces, garnies à leurs pieds d'aiguilles, se fichaient dans un échiquier rembourré, de manière que le mouvement ne pouvait pas les faire tomber.

“ Le connétable Anne de Montmorency, dit Brantôme, ne manquoit jamais à ses dévotions ny à ses prières ; car tous les matins il ne failloit de dire et entretenir ses patenostres, fust qu'il ne bougeast du logis, ou fust qu'il montast à cheval et allast par les champs, aux armées parmy lesquelles on disoit qu'il se falloit garder des patenostres de M. le connestable ; car en les disant et marmottant, lorsque les occasions se présentoient, comme force débordements et désordres y arrivent maintenant, il disoit : “ Allez-moy prendre un tel : attachez-celuy-là à cet arbre ; faites passer celuy-là par les picques tout ceste heure, ou les arquebusques tout devant moy ; taillez-moi en pièces tous ces marauts, qui ont voulu tenir ce clocher contre le roy ; bruslez-moi ce village ; boutez-moy le feu partout, à un quart de lieue à la ronde ; ” et, ainsy, tels ou semblables mots de justice et pollice de guerre profferoit-il selon ses occurrences, sans se desbaucher nullement de ses Paters, jusqu'à ce qu'il les eust parraché, pensant faire une grande erreur s'il les eust remis à dire à une autre heure, tant il y estait conscientieux. ”

Au seizième siècle, époque où tout le monde jurait, les jurons les plus singuliers étaient en usage. “ On appelloit, dit Brantôme, ce grand capitaine, M. de la Trémouille, la *vraie Corps Dieu*, d'autant que c'estoit son serment ordinaire, ainsy que ces vieux et anciens grands capitaines en ont sceu choisir et avoir aucuns particuliers à eux : comme M. de Bayard juroit *Teste-Dieu*, *Bayard ! M. de Bourbon, Sainte Barbe !* le prince d'Orange, *Saint-Nicolas !* le bonhomme M. de la Roche du Maine juroit, *Teste de Dieu pleine de reliques !* (Où diable alla-t-il trouver celuy-là ?) et autres que je nommerois plus saugreneux que ceux-là ; mais il vaut mieux les taire. ”

“ François Ier, dit le même auteur, dans la Vie de ce prince, juroit que *foy de gentilhomme* ; et tel estoit son serment, comme ceux de son temps, qui l'ont veu, le peuvent affirmer encor ; aussy comme il appert par un petit quolibet rithmé tellement quellement fait de ce temps, que j'ai veu parmy les papiers de notre maison, qui disent les serments des quatre roys :

*Quand la Pasque-Dieu décéda..... (Louys XI).
Par le Jour-Dieu luy succéda.... (Charles VIII).
Le Diable m'emporte s'en tint près..... (Louys XII).*

Foy de gentilhomme vint après.... (François Ier).